Compliments de la Saison

Les commandes qui nous sont arrivées à l'occasion des fêtes ont de beaucoup dépassé nos plus grandes prévisions. En adressant des remerciements pour la généreuse faveur qui nous a été accordée nous tenons à dire que dans la presse de la semaine dernière nous avons oublié plusieurs occasions spéciales emmagasinées à notre troisième étage, occasions que nous offrirons cette semaine à des prix particulièrement engageant, au comptant ou à échéances faciles.

C'est maintenant le moment de vous procurer un piano de $450 pour $250.

JUNIUS HART PIANO HOUSE, LTD.,

J. P. SIMMONS, Trésorier et Gérant

1001 RUE DU CANAL, NOUVELLE-ORLEANS.

7 fev—Mar jeu dim

FAITS DIVERS.

ECHOS RELIGIEUX.

Le Carême ! Il passe, lui aussi, comme ont passé les jours de plaisir, les fleurs et les lumières, les ors et les couleurs dont se pare le froid d'un jour.

Il passe, le Carême, mais il passe lentement, comme les choses de Dieu, laissant partout sa grande empreinte dans la société comme parmi les individus, dans les corps comme dans les âmes.

Le Carême est une institution sacrée et catholique : ce sont les papes qui en tracent les règlements et en ordonnent l'application; mais en vérité il s'est répandu hors de l'Eglise, a pénétré partout avec la civilisation, imposé partout son existence et parfois son imitation.

L'abstinence et le jeûne qui tiennent une si grande part dans le carême de l'Eglise, remontent à la plus haute antiquité.

Sous une forme ou sous une autre, toutes les nations l'ont pratiquée, depuis les Hébreux et les Assyriens jusqu'aux Grecs et aux Romains, et il faudrait de bien grandes pages pour relater les éloges des philosophes païens à l'égard de l'abstinence, du jeûne et de la tempérance qu'ils appelaient Sophrosyne la gardienne de la sagesse; ils auraient pu ajouter de la santé. "Si tous ceux qui se disent ou se croient catholiques, dit le docteur Ferrand, des Hôpitaux de Paris, commençaient par observer un peu la loi du jeûne et de l'abstinence de l'Eglise catholique, ils recouveraient bientôt la faculté de diriger et avec elle un air de jeunesse, de fraîcheur et de santé que la mollesse et les homicides inventions de l'art culinaire leur ont enlevé depuis si longtemps." Il est certain qu'un carême sagement observé, suivant les genres d'occupations et les constitutions physiques, ne peut que faire du bien à la santé générale des individus. C'est l'avis des savants et la grande leçon de l'expérience. On rapporte, que dans les beaux jours de leur République, les premiers Romains, sobres et travailleurs, furent six cents ans sans avoir de médecins, mais les richesses et les délices de l'Asie vaincue ne tardèrent pas à en faire sentir la nécessité. Si l'on nous demande comment faisaient les Romains sans médecins quand ils tombaient gravement malades, nous répondrons avec Voltaire : ils mourraient. Mais que nos médecins se rassurent, ces beaux jours sont passés pour les simples mortels. Esculape triomphe.

Tandis que le jeûne et l'abstinence préparent, purifient, et si l'on peut dire ainsi, spiritualisent le corps humain, à l'âme l'Eglise réserve ses enseignements sur la vérité qui est le pain des esprits.

On prêche un peu partout dans les églises, plusieurs fois par semaine, sur les sujets les plus divers, et les fidèles se groupent au pied de la chaire, alors que les cierges brillent et jettent sur les autels la vie des lumières parmi les ombres.

Ces réunions durant la nuit, la parole de Dieu donnée de haut de la chaire, puis la bénédiction sur les têtes qui se courbent font penser à ces autres réunions bien lointaines déjà, dans les Catacombes de Rome où les fidèles se réunissaient la nuit, en silence et par groupes séparés pour ne pas attirer l'attention des païens. Alors, la liberté n'était pas pour les disciples du Christ, mais dans leurs cœurs vivait la foi et au milieu d'eux reposaient leurs martyrs.

La semaine dernière, les prédications du R. P. Fenneteau, l'éminent orateur qui occupe la chaire de la Cathédrale Saint-Louis, roulaient toutes trois sur un grand sujet toujours d'actualité : La famille.

Après avoir donné dans une première instruction la définition de la famille idéale telle que Dieu l'avait constituée et nous en avoir fourni un vivant exemple dans la Sainte Famille de Nazareth, le R. P. Fenneteau examina tour à tour les maux individuels et sociaux qui portent la ruine au sein des familles et ébranlent les bases de la société.

Enfin la dernière instruction de vendredi a été consacrée en grande partie à la peinture du foyer familial heureux où la présence de Dieu impose et vivifie l'amour vrai et le respect de la foi jurée.

Le R. P. Fenneteau a traité ces trois sujets d'une façon simple et forte, confirmant ce qu'il a dit ses enseignements par des remarques pratiques et des exemples pleins d'intérêt.

Les instructions de la semaine prochaine toucheront également à de grandes questions de psychologie individuelle et de morale chrétienne.

Aujourd'hui, le prédicateur parlera sur "Les aberrations de l'esprit et du cœur préjudiciables à la vie chrétienne".

Le sujet du sermon de mercredi sera "Les injustices incompatibles avec l'ordre et la paix de la conscience."

Le sujet du sermon de vendredi "Les iniquités qui avoisinent le crime".

Enseignes obligatoires.

L'agent de J. H. D. Smith a accusé hier de violation de l'ordonnance obligeant les entrepreneurs de travaux publics à placer en vue des enseignes teintes portant leurs noms et adresses, les personnes dont les noms suivent : Maurice J. Hart, de la Consumers Electric Company; W. H. Haller, gérant de Sander et Porter, et Mike Flynn, de la Sicilian Asphalt Company.

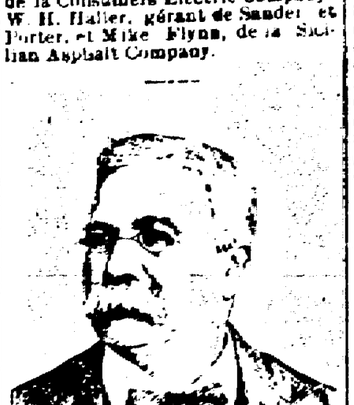

M. SOLOMON MARX

Une scène émouvante

Vraiment émouvante a été la scène qui a mis un au banquet donné par la Grande Loge de l'Ordre indépendant du B'nai B'rith.

On allait se lever de table après plusieurs heures écoulées au milieu d'une gaîté charmante, quand M. Thalmessinger, dû, vice-président, à témoigner le désir de remercier M. Solomon Marx des mille et une prévenances attentions dont il avait entouré tous les membres de la Loge, ses frères. — M. Marx, a-t-il dit, est le pouvoir derrière le trône. Il est aimé, respecté de tous, et avant longtemps il célébrera le cinquantenaire de son adhésion à la loge. M. Thalmessinger avait parlé avec une sincérité telle, que toute l'assemblée se sentit prise d'un sentiment de tendresse pour le vénérable vieillard et voulut l'entendre à son tour : aussi de tous les coins de la salle des cris de Marx ! Marx ! partirent, et l'excellent homme que les éloges qu'il venait d'entendre avaient visiblement émotionné, dut se lever et dire quelques mots.

M. Marx trouva d'heureuses paroles pour exprimer ses pensées. "J'ai attendu bien impatiemment la venue à la Nouvelle-Orléans de la Loge du B'nai B'rith et je la vois s'en aller avec tristesse. Nous vous avons donné les choses les meilleures que nous possédions comme fruits : nous vous avons donné mieux encore : une parcelle de nos cœurs."

M. Marx a parlé avec des sanglots dans la voix, et quand les dernières paroles sont tombées de ses lèvres, tous dans la salle sont venus, les yeux mouillés, lui donner une chaleureuse poignée de main ou une fraternelle accolade.

MEMENTO.

Hier matin ont eu lieu les obsèques d'une femme excellente dont la vie avait été bien simple, bien modeste, mais exemplaire. Mme Vve H. B. Bonneval, née Joséphine Abiendez. C'est encore une figure des temps anciens qui disparaît, et qui rappelait les beaux jours de la Louisiane. Mme Bonneval souffrait d'une affection cardiaque depuis longtemps, mais elle vivait dans une si douce quiétude, aux côtés d'un fils et d'une belle-fille qui l'entouraient des soins les plus constants, qu'il était permis d'espérer qu'elle s'attarderait bien des années encore dans ce foyer où elle occupait une si large place.

Elle est morte en chrétienne comme elle avait vécu, avec cette consolation et cette résignation que donnent la conscience du devoir accompli et l'espoir de trouver dans le grand au-delà les félicités promises aux justes.

Mme Bonneval laisse un fils, M. J. M. Bonneval, et une fille, Mme L. Krueger, deux enfants qu'elle avait mis de la fierté à élever et auxquels elle donna l'exemple des plus hautes vertus.

Onzième Excursion Annuelle.

La Havane est devenue une ville charmante, pleine d'attraits. Son climat est délicieux : ses hôtels sont nombreux et somptueux, ses habitants très accueillants; tout enfin y séduit les étrangers : aussi ceux-ci y vont-ils en grand nombre et s'y plaisent-ils.

Grâce à la précieuse expérience du major Gab. Fuiteul, l'aimable agent des passagers des vapeurs du "Southern Pacific", une excursion s'organise sous ses soins, la onzième de genre, excursion qui permettra à ceux qui la feront de visiter la Havane et Matanzas en douze jours, c'est-à-dire que l'on partira de la Nouvelle-Orléans à bord du *Louisiana*, le 20 mai prochain et on sera de retour le 1er juin suivant. Le prix de la promenade sera de $75 : cette somme couvrira tous les frais du déplacement : voyage aller et retour, hôtels, voitures, etc. Les dames et les messieurs pourront faire l'excursion, mais pour cela il faudra en manifester l'intention plusieurs jours à l'avance ; on en reconnaît l'urgence.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'un des membres ci-après nommés : Oscar F. Reinicke, chez Mente et Cie.; Wm H. Meyl, secrétaire du club Gymnastique des jeunes gens. Nat. Dreyfous, chez S. et J. Katz; Martin J. Cull, coin des rues Magasin et Harmonie; Frank Moreno, 717 bâtisse Hennen.

DECES.

DUBOS—Décédée, samedi, 25 mars, à 1 10 a. m. CAROLINE MORAN, femme de feu Dominique Dubos, âgée de 74 ans, 9 mois, native de France. Les parents, amis et connaissances de la famille, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, 26 mars à 1 heure p. m., de la dernière résidence du défunt, 816 rue Pers.

VALENTINIEN—Décédé vendredi, 24 mars, à 9 heures p. m., âgé de 46 ans, VICTOR VALENTINIEN, époux de Marie Darbon, natif de France. Les amis et connaissances des familles Valentinien, Darbon et Sebwarte, ainsi que les officiers et membres de la Société Française et de "People's Bank," sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, 26 mars 1905, à 3 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de ses dernières résidence, No 601 rue de Chartres, coin Toulouse.

A. L. G. D. G. A. D. G. D. — Les officiers et membres de la R. L. Etoile Polaire No 1 sont priés de se réunir à la maison mortuaire, coin des rues Chartres et Toulouse, le dimanche 26 courant à 3 heures p. m. pour assister aux funérailles de notre Frère décédé VICTOR VALENTINIEN.

Par ordre du Vm.

PAUL VANDENBORRE, Jr.

H. FOURMENT, Secrétaire.

26 mars—1 r

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Décédé, le 24 mars 1905, à 9 heures p. m., à l'âge de 46 ans, le sociétaire VICTOR VALENTINIEN, natif de France. Messieurs les membres de la Société et particulièrement ceux de la catégorie du mois de mars sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche 26 mars à 3 heures p. m. Le convoi partira de sa dernière résidence rue de Chartres No 601, coin Toulouse.

Le Président, J. M. VERGNOLE.

Le Secrétaire, A. LE FRANÇOIS.

26 mars—1 r

Société de Bienfaisance du Peuple — Les officiers et membres de cette société sont requis d'assister aux funérailles du frère décédé VICTOR VALENTINIEN, qui auront lieu aujourd'hui, dimanche 26 mars à 3 heures précises de l'après-midi, de sa dernière résidence No 601 rue de Chartres coin Toulouse.

Le Comité d'Enterrement se réunira au No 1112 rue Bord Remparts à 2 30 heures p. m.

Par ordre de

J. A. DeBLANC, Président. JOS. FUJOL, Secrétaire.

26 av—1 r

MONTEDONICO — Décédée lundi matin, 20 mars 1905, à 10 20 heures âgée de 29 ans, native de cette ville, ROSALIE MONTEDONICO, née de Louis Montedonico et Clara Nevari.

CARLIER—Décédé mardi soir, à 9 heures 30 à l'âge de 73 ans, JOSEPH CARLIER, natif de Belgique.

BONNEVAL—Décédée vendredi, 24 mars, à 1 30 heures p. m., âgée de 71 ans, Mme Vve H. B. BONNEVAL, née Joséphine Abiendez, native de la Nouvelle-Orléans.

JOHN BONNOT,

Entrepreneur de pompes funèbres

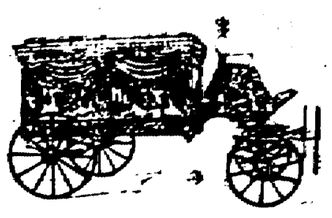

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE,

Téléphone No 1043.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED,

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

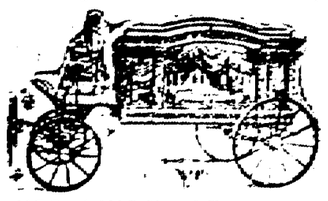

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE

GEO. J. MOTHE,

GERANT,

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.

817 rue Toulouse,

En Face de l'Opéra Français.

TELEPHONE 4276.

Nous ferons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.

Salon funèbre gratuit aux clients.

30 sept—1 an

TELEPHONE 252.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

Nos 1308 Avenue Nord Romparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Embaumement fait à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN FRIEDRICH.

No 74,976, COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS.

MARDI, LE 2 MAI 1905.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur. Bureau Nos 832-834 rue Commune—MARDI, le 2 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 15ième jour de mars et signé le 20ième jour de mars 1905, et aussi en vertu d'un ordre daté et signé le 21 mars 1905, homologuant les procédures d'une réunion de famille, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession ci-dessous intitulée, les propriétés foncières de grande valeur ci-après décrites, à savoir :

1° Une belle propriété commerciale No 1032 et 1034 rue du Canal, entre l'avenue Bourgogne et la rue Bourgogne, comprenant une bâtisse en briques à trois étages avec magasin, occupée par la Carrier Book Store et autres, contenant au rez-de-chaussée un grand magasin et entresolée, environ 10 chambres au dessus, le tout plus particulièrement décrit comme suit, à savoir :

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouvera et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'ancien faubourg Trémé de cette ville, désigné par le numéro six (6) de l'Ilot No 27, borné par les rues Marais, Nord Liberté (autrefois Tremé), Iberville (autrefois Dauphine) et la rue du Canal, d'après un plan dressé par le défunt Joseph Pilié, voyer, le 20 juillet 1845, déposé en l'étude de Lucien Barbaud, ancien notaire, et lequel dit lot de terre mesurant quarante deux pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Marais par soixante vingt neuf pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH, décédé, par achat de Hermann L. Haslie, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, le 3 novembre 1847, et aussi :

(b) Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à dépendre y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et faisant partie des communes en arrière de cette ville, désigné par le numéro neuf (9) de l'Ilot No 27 sur le plan dressé par Hougerol, ancien voyer de la municipalité No un, daté le 4 décembre 1836, déposé en l'étude de Félix De Armas, ancien notaire en cette ville par acte daté le 3 janvier 1839, mesurant quarante deux pieds, sept pouces quatre lignes de face à la rue Marais, la même mesure sur la ligne du fond, et cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH, décédé par achat de Henry Jones à Bonnabel, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, daté le 28 mars 1849. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 47, folio 449.

Cette résidence de choix est à une petite distance de marché du centre des affaires, hôtels, monuments, etc. Les personnes désirant un "home" agréable avec de grands terrains devraient être attirés par cette occasion.

2° La rangée de résidences bien situées et commodes à 2 étages en bois, couvertes en ardoises avec dépendances et grand terrain No 120 rue Marais, entre l'avenue du Canal et la rue Iberville, construite retirée de la rue et restaurant galeries sur le devant et dans le fond grand vestibule intérieur et environ onze chambres avec dépendance à deux étages avec quatre chambres, hangars, citernes, hydrant, etc. Les terrains sont grands et sont bien distribués donnant du jour et de la ventilation mesurant quatre vingt onze pieds trois pouces de face par cent vingt neuf pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et est plus particulièrement décrit comme suit, à savoir :

(a) Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'ancien faubourg Tremé de cette ville, désigné par le numéro dix (10) de l'Ilot No 27, borné par les rues Marais, Nord Liberté (autrefois Tremé), Iberville (autrefois Dauphine) et la rue du Canal, d'après un plan dressé par le défunt Joseph Pilié, voyer, le 20 juillet 1845, déposé en l'étude de Lucien Barbaud, ancien notaire, et lequel dit lot de terre mesurant quarante deux pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Marais par soixante vingt neuf pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH, décédé, par achat de Hermann L. Haslie, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, le 3 novembre 1847, et aussi :

(b) Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à dépendre y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et faisant partie des communes en arrière de cette ville, désigné par le numéro neuf (9) de l'Ilot No 27 sur le plan dressé par Hougerol, ancien voyer de la municipalité No un, daté le 4 décembre 1836, déposé en l'étude de Félix De Armas, ancien notaire en cette ville par acte daté le 3 janvier 1839, mesurant quarante deux pieds, sept pouces quatre lignes de face à la rue Marais, la même mesure sur la ligne du fond, et cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH, décédé par achat de Henry Jones à Bonnabel, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, daté le 28 mars 1849. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 47, folio 449.

Cette résidence de choix est à une petite distance de marché du centre des affaires, hôtels, monuments, etc. Les personnes désirant un "home" agréable avec de grands terrains devraient être attirés par cette occasion.

3° La rangée de résidences bien situées et de bon rapport en bois, couvertes en ardoises, avec bâtisses à deux étages dans le fond, et six résidences simples en bois Nos 117, 119, 121, 123, 125 rue N. Liberté, entre l'avenue du Canal et la rue Iberville, contenant en tout, incluant les bâtisses dans le fond à deux étages environ 19 chambres, cabinets, galeries, etc., dans les cours sont des citernes, hangars, etc. Le terrain mesurant 85 pieds 3 pouces sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et est plus particulièrement décrit dans l'inventaire comme suit, à savoir :

Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros six, sept et huit de l'Ilot No 27 sur un plan dressé par Hougerol, alors voyer, le 4 décembre 1836 et vérifié pour référence à un acte de dépôt en l'étude de Félix de Armas, alors notaire, le 14 février 1839 lesdits lots de terre mesurant chacun vingt huit pieds cinq pouces de face à la rue Nord Liberté (autrefois rue Tremé) par cent vingt sept pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles; comme par les Nos Municipaux 117, 119, 121, 123 et 125 rue Nord Liberté.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich, décédé, par acte de Benjamin Rush, d'après un acte passé pardevant Joseph Cavillier, ancien notaire en cette ville, le 15 octobre 1869. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 97, folio 237.

Etant près du centre même de la ville à proximité de la rue du Canal, ces résidences sont toujours louées et ont une grande valeur spéculative.

4° La propriété de rez-de-chaussée et magasin en briques à deux étages centralement située Nos 938-942 rue Conti, à l'encoignure de la rue Bourgogne, avec une bâtisse contiguë à deux étages en briques dans le fond, No 928 rue Bourgogne, servant de restaurant résidences adjacentes et détachées, sur la rue Bourgogne orlanaise en tout magasin sur l'encoignure et environ 15 chambres, dans la cour se trouve hangar, citerne, etc., plus complètement décrite comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages à dépendre y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et se trouvant dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Bienville et Conti, mesurant en mesure américaine, trente trois pieds deux pouces de face à la rue Conti, sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne, de cent vingt neuf pieds dix pouces entre lignes parallèles, comme par les Nos municipaux 938-942 rue Conti et 928 rue Bourgogne.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH, décédé par achat de Joseph Antoine Schlegel, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville daté le 28 sept. 1845.

Titre enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 29, folio 190.

Aucune situation en cette ville n'a pas de meilleur avenir que cette propriété étant près de la manufacture de chaussures de Rosenberg, Consumers Electric Planing, Young Men's Gymnastic Club et le Théâtre Lyrique, et elle offre une grande valeur dans peu de temps.

5° La résidence simple et magasin en bois couvert en ardoises No 240 rue Mire à l'encoignure de la rue Palmyre, contenant magasin et quatre chambres, cour derrière, le tout hangars, etc., plus complètes est décrite comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Palmyre, Mire, Cleonard et Cleveland, désigné par le numéro un, sur un devis ou plan dressé par de Gallier, et autres fait par Kuigenstein, ancien arpenteur, et annexé à un acte de vente à Hughes King, passé pardevant Michael Gerard, ancien notaire en cette ville, le 17 juillet 1843 d'après lequel dit devis ledit lot mesurant vingt sept pieds de face à la rue Mire sur cent profondeur et façade de cent sept pieds six pouces à la rue Palmyre et entre lignes parallèles, comme par le No municipal 240 rue Sud Mire.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Fried'ich décédé par achat de Denis Mullen, d'après un acte passé pardevant James J. Woolfe, notaire en cette ville, le 26 avril 1893. Titre enregistré aussi au bureau des transferts pour cette paroisse, dans le livre 148, folio 294.

Cette propriété de choix est dans un district populeux et est certaine d'une augmentation constante de valeur.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans pour des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, spécialement garantis par hypothèque et une de vendeur sur la propriété vendue, portant huit (8 0/0) pour cent d'intérêt par an, à date de l'adjudication jusqu'au paiement réalisé (5 0/0) mais cet acquéreur aura droit en cas de paiement pour faire [illegible] sur le billet et les billets [illegible] entre conservés [illegible] portant un sur par ces des billets, et [illegible] quéreur ou les acquéreurs devant assumer toutes les taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1905, s'il y en a de dues au dessus et au plus du prix de l'adjudication. L'acquéreur ou les acquéreurs devant déposer dix (10 0/0) pour cent au moment de l'adjudication pour fixer la vente.

Les actes de vente devant être passés pardevant Robert P. Upton, notaire de cette ville aux frais des acquéreurs.

THOMPSON B. WALKER.

Avocat.

Chambre 413 bâtisse Hennen

26 mars—26—avril 2, 9, 16, 23, 30 à date

La nouvelle usine de force motrice de la Compagnie des Chemins de fer de la Nouvelle-Orléans.

La Compagnie des chemins de fer de la Nouvelle-Orléans avait invité hier des membres de la Bourse et des représentants de la Presse à visiter la nouvelle usine de force motrice située à l'angle des rues Market et St-Peters.

M. Leonard Newman, de la maison M. W. Newman et fils, un des principaux actionnaires de la compagnie, qui avait lancé les invitations, a conduit les excursionnistes en automobiles à l'usine, où M. E. E. Mc Kinney, le surintendant, a donné d'intéressants détails.

La nouvelle usine est une des mieux aménagées qui soient. Elle fournira la force motrice nécessaire à la circulation des cars sur toutes les lignes et à l'éclairage de la ville, et sera en mesure de pourvoir à tous les besoins au cas où le trafic s'étendrait aux paroisses de St-Bernard et de Jefferson.

Les machines les plus modernes y sont installées, et bientôt des fourneaux à huile remplaceront les fourneaux à charbon, ce qui sera d'une grande économie pour la compagnie.

A cet effet quatre grands réservoirs d'une capacité de 4,000 barils chacun sont construits.

Les personnes qui ont pris part à cette intéressante inspection sont : MM. M. W. Newman, Leonard Newman, S. J. Pumpart, J. Booth, F. Lapeyre, E. Tufour, R. J. Kennedy, L. E. Le Marié, Harold Newman, Morris Wolf et les représentants du Picayune, du Times-Democrat, du States et de l'Abeille.

Un Bureau qui faisait besoin à la Nouvelle-Orléans.

C'est avec plaisir que nous apprenons qu'un décorateur français, M. Gustave Gautier, vient d'ouvrir un bureau technique, 522 Godchaux Building.

M. Gautier réside à la Nouvelle-Orléans depuis quelque temps déjà. Doué du goût vraiment français, il a dessiné avec un grand succès la plupart des belles installations de banques et de magasins qui ont été montés dernièrement dans notre ville. Son véritable talent artistique l'a mis en évidence auprès de grandes fabriques du Nord qui n'ont pas hésité à lui confier leur représentation. C'est donc à lui qu'il faut s'adresser pour avoir un travail exécuté d'une façon parfaite. Chez M. Gautier l'artiste est lié à l'homme technique de connaissances étendues, étant diplômé de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers de France. Les papiers peints qu'il emploie pour la tapisserie sont de la plus haute nouveauté et d'une fraîcheur de coloris superbe : les meubles qu'il dessine sont du dernier goût parisien et d'un cachet tout spécialement artistique.

Nous invitons donc ceux qui s'intéressent aux belles choses à aller voir M. Gautier, certains que cette visite leur sera agréable et profitable.

PETITES ANNONCES.

On cherche une femme pour aider dans la cuisine et le ménage, petite famille. 233 Nord Rampart. 26 mars—1 r

Demande — Une femme de chambre ne devant coudre. S'adresser 800 rue Esplanade. 26 mars—1 r

E. S. COBB.

125 MULETS POUR CAMIONS.

Je vendrai pour Peter Fabacher 125 mulets pour camions, JEUDI, le 30 MARS, à 10 A. M., à ses écuries, coin des rues Richard et Tchoupitoulas.

125 MULETS DE PREMIER ORDRE POUR CAMIONS.

Suffisamment bons comme attelage pour le sucre, les planches et le coton. Ces mulets ont tous été achetés l'automne dernier, complètement acclimatés et dressés, et sont en bonne conditions et prêts pour le travail. Le meilleur lot de mulet qui ait été offert cette saison. Celle ci sera la dernière vente de mulets pour camions ce printemps, ainsi ceux qui désirent acheter de bons mulets vous feront bien de venir à cette vente.

CONDITIONS DE LA VENTE—Comptant. Sans limite.

Les cars Tchoupitoulas passent devant ces écuries. Nouvelles par la date et l'endroit, le 30 mars 1905. Les mulets peuvent être vus dès à présent jusqu'à date de la vente.

E. S. COBB, Encanteur.

Bureau 925 Gravier.

24 mars—26 28 29

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

MEUBLES DE MAISON, PIANO, ETC.

Succession de Alicia Mathilda Keaghey, défunte veuve de Sam. Boyd.

No 75,358, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vendredi, le 7 avril 1905.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur — à 11 heures a. m., sur les lieux, 1018 avenue Washington, entre les rues Magasins et Constance, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 17 mars 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un lot de meubles de maison, comprenant salon, salle à manger, chambre à coucher, cuisine, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

Merrick & Lewis, P. Gonzales, avocats.

26 mars—26 28—av 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Contenu de la Propriété, 807 rue Bourbon.

Entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Bijouterie, Meubles de Maison, Etc.

Succession de Mme Armand Bossu.

No 75,218—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

JEUDI, LE 6 AVRIL 1905.

A 11 heures A. M.

Sur les lieux, 807 rue Bourbon.

Entre les rues Dumaine et Ste Anne.

IL sera vendu à l'enchère publique, par DENIS DANZIGER & TESSIER, C. A. TESSIER, encanteur, en vertu d'un ordre daté le 16 mars 1905 de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de bijouterie, meubles de maison, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

F. A. Lambert, F. L. Fourchy, avocats.

26 mars—26 28—avril 2 6 7

AVIS SPECIAL.

Des soumissions pour deux huvettes et privilèges modernes pour le Grand Festival de Pâques du Parc de Vue, devant être donné le lundi de Pâques 23 avril 1905, seront reçues jusqu'au 12 avril 1905, à midi. Adresser les soumissions à A. Gaudet, Jr., 440 rue de Chartres ou à E. L. Reese, 417 rue Decatur. Le comité se réserve le droit de refuser toutes ou n'importe laquelle des soumissions.

V. LAMBERT, Président. J. BERNARD, Secrétaire.

26 mars—26—av 2 9 12

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Adolph Schick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,672—Division A — Attendu que George E. Duclaux a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolph Schick, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS OBERNELL, Greffier.—Rost J. Kolmay, avocat. 21mars—21 26 30

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Terres de Valeur dans la Paroisse St-Tammany, Lne.

Avec Jolis Cottages et Dépendances,

Contenant tous les conforts d'une maison de campagne.

Cette propriété est convenable comme cottage pour hôtel, résidence ou maison de santé, et est située sur la rive de la pure et saine

Rivière Tchefuncte,

Et est seulement à quelques minutes de promenade en voiture du centre des affaires.

Une rare occasion pour placement ou spéculation.

Vente pour régler la succession de Théodore Ralph, No 78,981, Division A.

MARDI, le 25 avril 1905, à midi, il sera vendu à l'enchère Publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans l'affaire de la susdite succession, en vertu d'un ordre daté et signé le 16 mars 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

TERRE DANS LA PAROISSE DE ST-TAMMANY.

1° Les lots Nos un, deux et trois comme ils sont désignés sur un plan annexé à l'acte d'achat de Geo. Lee de John C. Peterson, avec billets enregistrés. Commençant à un arbre de cypres sur la rive sud de l'embouchure du Bayou Shipyard et courant N. 85. 30. E. 4. 00 chas de la S. 58. 30. B. 9. 50 chas à un arbre de pin de la N. 46. 45. E. 237 chas de la N. 69 E. 12. 51 chas de la No 50. E. 2. 78 chas de la N. 58. 30. O. 6. 68 chas, à un poteau marqué 1, de la S. 64. E. 12. 25 chas; de la N. 70 O. 12. 67-1/2 chas; de la S. 36. 30. O. 17. 80 chas à l'endroit du commencement. Les ci-dessus courses et distances étant les frontières extérieures des trois lots contenant 20-42/100 acres.

2° Commençant à un arbre de pin, sur la rive de la rivière Tchefuncta, et de la courant S. 25. E. 7.00 chas; à un poteau, de la S. 58. 30 E. 7,00 chas de la S. 65. O. 1577 chas, à un poteau sur la ligne de la frontière de Young. De là N. 10 Ouest 20 chas à un arbre de pin sur la rive de la rivière, de la N. 85. E. le long de la rive de la rivière à l'endroit du commencement et contenant 8 acres plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° 4.92/100 acres faisant face à la rivière Tchefuncte, connu comme l'étendue de terre de Parent, commençant à la façade de la rivière à un poteau marqué R. et courant sud 26. O. 3 50 chas à un poteau marqué 1, delà sud 65. E. P. 25 chas, à un arbre de pin, le tout sur le reste Haby, de la S. 10 O. 7. 00 chas à la terre Ragusa, suivant sa ligne jusqu'à sa terminaison sur la rivière contiguë. Etant acquise de J. Ragusa, enregistré dans le livre T folio 203.

Conditions. Une moitié en plus comptant, la balance s'il en a, en un an ou un et deux ans 8 0/0 d'intérêt. Les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur, un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 mars—26—avril 2 9 16 23 25

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Adeline C. Miller

Veuve de Lawrence Hannon

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 68,400—Division C — Avis est par le présent donné aux cré